

2314 – Roissy, le 11 mai 2023.

D'après le FMI, le contexte inflationniste que nous connaissons actuellement est le plus violent depuis 50 ans. Tout le monde promet le bout du tunnel mais rien n'est moins sûr. Pour exemple, le cours du pétrole est revenu à ses niveaux d'avant crise mais les prix à la pompe n'ont pas suivi la même courbe.

Un grand nombre d'entreprises ont profité du contexte pour se garantir de solides marges. Il est illusoire de penser qu'elles les restitueront de sitôt au consommateur.

Un premier round de négociation le 9 mai

Rien de concret sur les augmentations n'a été annoncé par la Direction, un classique dans ce type de négociations. La première réunion est généralement principalement technique.

A noter tout de même, que la Direction reste amnésique sur les années d'efforts et de perte de pouvoir d'achat en 2021 et 2022. Pourtant, c'est bien elle qui avait instauré un gel des augmentations salariales (générales et Individuelles) sur cette période avec un accord signé par la CFDT, la CFE-CGC et l'UNSA.

Valeur Plancher : pierre angulaire de nos revendications

Lors de cette première réunion, aucun pourcentage d'augmentation n'a été avancé par la Direction. **Force Ouvrière a rappelé que la valeur plancher était l'outil le plus efficace à l'égard des salaires les plus faibles de l'entreprise. Au-delà du pourcentage des Augmentations Générales, nous**

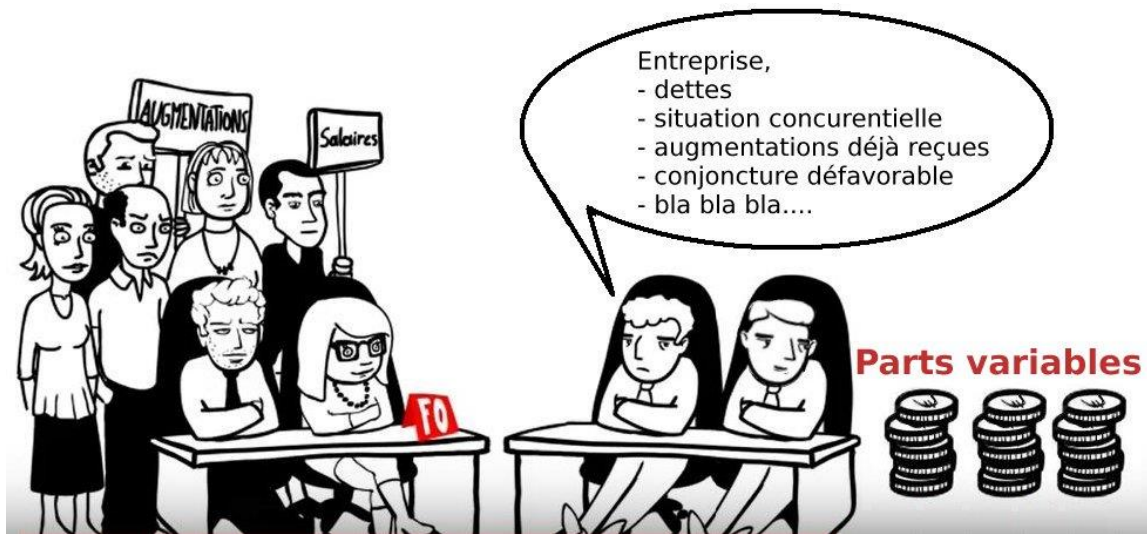
focaliserons nos efforts pour que cette valeur couvre l'inflation pour un maximum de salariés et qu'elle soit même supérieure pour les salaires les plus faibles de l'entreprise. Il est important de se rappeler que l'inflation, surtout celle concernant les produits de première nécessité, est particulièrement virulente (alimentaire, énergie, ...). Elle n'impacte pas de la même façon un salarié qui perçoit 2000, 4000, 6000 euros voire bien au-delà pour certains.

Nous pourrions aisément communiquer des chiffres de revendication et demander une valeur plancher à 1000€... et pourquoi pas 2000€ d'ailleurs !? Ça ne coûte rien de l'écrire sur un tract ou sur les réseaux sociaux mais ce sont de notre point de vue des méthodes de négociation quelque peu usées.



Contexte et situation de l'entreprise

La Direction a évidemment rappelé les difficultés de l'entreprise. Elle a insisté sur le fait que les actuels remboursements de prêts se font par le biais de mécanismes financiers qui s'apparentent à de la dette. L'entreprise rembourse Paul avec l'argent de Pierre.



Nier l'évidence des difficultés du groupe n'a pas beaucoup de sens. Néanmoins, nier les difficultés actuelles de pouvoir d'achat des salariés n'en a pas plus !

**Ces difficultés que traverse notre entreprise
vont-elles amener les cadres dirigeants à renoncer à leurs parts variables ?**

La situation des salariés focalise prioritairement notre attention et nos actions.

Alignement des IKV PS sur les IKV PN pour faire face au prix du carburant et en finir avec l'injustice

Autre pilier de nos revendications, l'alignement des IKV PS sur les IKV PN. Cette possibilité, que nous défendons actuellement en justice, permettrait une progression d'environ 48% de cet item sur la fiche de paie !!! (Un salarié percevant actuellement 200€ d'IKV recevrait quasiment 300€ !).

Pour le personnel au sol, cela répondrait à l'augmentation des prix à la pompe et mettrait fin à une inégalité de traitement insupportable pour **FO**.

Nous continuerons à mener ce combat quoiqu'il arrive !

LA PROCHAINE RÉUNION SE TIENDRA LE 16 MAI

La Direction doit entendre que la situation actuelle est lourde de conséquences sur le quotidien des salariés. Force Ouvrière ne se résignera pas à les voir s'appauvrir.

Nous ajoutons que les salariés de l'entreprise ne doivent pas rester de simples spectateurs. Gardons en mémoire les 5 mois de conflit nécessaires pour arracher 4% d'Augmentation Générale en 2018. Rien n'aurait été possible sans l'implication d'un grand nombre de collègues !

Christophe Malloggi
Secrétaire général